

La propriété intellectuelle est l'un de vos biens les plus précieux. Dans le monde des affaires d'aujourd'hui, la protection de ces biens contre leur violation par une tierce partie peut se révéler complexe et onéreuse. Il en va de même lorsqu'il est question de vous protéger contre des revendications de tiers affirmant que vous avez violé leurs brevets, marques commerciales ou autres créations. Une assurance propriété intellectuelle constitue une manière intelligente de protéger ces précieux biens. Vanbreda Risk and Benefits propose une assurance constituant un atout commercial pour les petites et moyennes entreprises détenant de la propriété intellectuelle.

### Qu'est-ce que la propriété intellectuelle?

La propriété intellectuelle fait référence à des « créations de l'esprit : inventions, œuvres artistiques et littéraires, symboles, noms, images et dessins utilisés dans le commerce ».

La propriété intellectuelle est «divisée en deux grandes catégories: les droits de propriété industrielle, qui comprennent les inventions (brevets), les marques, les dessins et modèles industriels et les indications géographiques; et les droits d'auteur et droits connexes, qui s'appliquent aux œuvres littéraires et artistiques.»

(Source : l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle).

### Assurance propriété intellectuelle

Grâce à l'assurance propriété intellectuelle, les allégations de violation peuvent faire l'objet d'une défense efficace, sans que votre société n'en soit inutilement affectée. De plus, cette police protège l'innovation en offrant la possibilité de poursuivre toute violation de droits propres, cette action s'avérant parfois nécessaire pour préserver la valeur des affaires.

En option, si l'assuré est tenu d'interrompre la vente d'un produit à la suite d'une violation, cette assurance indemniserait la perte de profit sur une certaine période, pour permettre à la société de se redresser et d'investir dans d'autres produits. En cas de perte d'un droit dans le cadre d'une action de violation, l'argent investi dans l'obtention et le maintien de ce droit peut également être récupéré par le biais de la police.

### Large couverture

Notre produit d'assurance, novateur, a été conçu sur la base des besoins et risques de sociétés détenant de la propriété intellectuelle. Cette police étendue et unique offre une excellente protection à tout ce qu'englobe la propriété intellectuelle, comme les brevets, marques, droit d'auteur et secrets d'affaires. Elle couvre toutes les activités commerciales de l'assuré, mais peut également être adaptée à ses exigences.

Voici ce qui est inclus dans la couverture de base:

- les frais de défense d'allégations de contrefaçon et le paiement de dommages et intérêts ou règlements. Frais de demandes reconventionnelles et autres mesures d'atténuation des pertes ;
- frais liés à l'application de droits en cas de violation par une tierce partie ;
- couverture pour administrateurs et dirigeants en leur qualité de partie défenderesse conjointe
- couverture mondiale par défaut.

Voici les couvertures disponibles en option:

- couverture pour obligations contractuelles afin d'indemniser titulaires de licence ou clients
- couverture pour les coûts engendrés lors de l'obtention et d'un maintien d'un droit enregistré si le droit est annulé ou révoqué à la suite d'une action en contrefaçon
- couverture pour la perte de bénéfice sur une période de 12 mois si l'assuré doit interrompre la vente d'un produit à la suite d'une réclamation en contrefaçon
- couverture pour des éléments d'un contrat ou litiges avec des employés en rapport avec la propriété intellectuelle
- couverture des frais destinés à éviter ou atténuer une perte de réputation à la suite d'une réclamation en contrefaçon

### Quels sont les secteurs couverts?

Toute société qui crée, fabrique, vend ou fournit un produit peut violer des droits de propriété intellectuelle d'une tierce partie et être tenue pour responsable. Même si elle se limite à fournir un produit ayant été conçu et/ou fabriqué par une tierce partie, elle peut toujours être considérée comme coupable de complicité de contrefaçon.

Voici les secteurs industriels typiques:

- Aviation & automobile
- Matériel & logiciel
- Produits pharmaceutiques et sciences de la vie
- Ingénierie
- Énergie
- Produits chimiques

## Exemples

### Defence costs and damages

Dans le cadre de la poursuite de l'internationalisation de ses activités, un producteur de profils de toiture X a exposé ses produits lors d'un salon au Royaume-Uni.

Un concurrent Y prétend qu'avec ces produits, la Partie X a enfreint ses droits en matière de brevets et modèles pour les profils de toiture. La Partie Y a assigné la Partie X en justice. L'analyse des coûts de cette procédure laissant présager des montants substantiels, la Partie X a délibérément choisi de régler l'affaire à l'amiable sans suivre toute la procédure. De ce fait, la Partie X a dû renoncer à utiliser certains profils au Royaume-Uni.

Intellect Protect permet aux entreprises de procéder à une analyse claire de leurs droits et, dans le cadre d'une procédure, de veiller à ce que leur stratégie ne dépende plus exclusivement du budget, mais prenne aussi en compte les aspects juridiques et commerciaux. Voici un aperçu des options possibles:

1. Intellect Protect aurait permis à la Partie X, après une évaluation des chances de réussite, de mener la procédure à terme et de livrer une concurrence loyale. Les frais de la procédure et les éventuelles indemnités auraient été pris en charge par la police.
2. Si les chances de réussite de la procédure avaient été trop faibles, la Partie X aurait pu, en concertation avec l'assureur, trouver un arrangement à l'amiable avec le concurrent ; dans ce cas, tant les frais de défense consentis que les indemnités obtenues à l'amiable auraient été pris en charge par la police.

### Pursuit costs, defence costs and damages

Le détenteur du brevet sur le mécanisme de couverture de terrasses X constate lors de plusieurs salons qu'il se pourrait que la Partie Y enfreigne son brevet.

La Partie X envoie à deux reprises une mise en demeure à la Partie Y, pour deux formes d'exécution (différentes) présentées lors de deux salons.

En réaction à ces courriers, la Partie Y intente une procédure en annulation du brevet de la Partie X. La Partie X se retrouve donc involontairement impliquée dans une procédure onéreuse.

Après quelques étapes préliminaires dans la procédure, la Partie X décide de négocier un accord avec la Partie Y, uniquement dans le but d'éviter d'autres frais dans le cadre de ce procès.

Intellect Protect pourrait assister la Partie X à différents égards:

1. Pour commencer, les frais d'une mise en demeure et d'une éventuelle procédure intentée par la Partie X avec l'approbation de l'assureur auraient pu être pris en charge par la police.
2. Ensuite, les frais de défense dans le cadre de la procédure en annulation du brevet auraient été pris en charge par la police, de sorte que la Partie X n'aurait pas dû renoncer à s'offrir une défense de qualité.
3. Et si un règlement à l'amiable avait tout de même été la meilleure solution, cette piste aurait également pu être choisie en concertation avec l'assureur. De cette manière, tant les frais de défense consentis que les indemnités obtenues à l'amiable auraient été pris en charge par la police.